N° 2022-081 FINANCES- Budget principal- Décision modificative

Envoyé en préfecture le 15/12/2022 Reçu en préfecture le 15/12/2022

Publié le 20/12/2022



ID: 045-214502692-20221212-2022_081-DE

EXTRAIT DES DELIBERATIONSDU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-AY

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 DECEMBRE 2022

N° 2022-081

FINANCES-Budget principal- Décision modificative

Le Conseil municipal de la Commune de Saint-Ay (Loiret), légalement convoqué le 12 décembre 2022, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de réunion de la mairie annexe, à 20h30, sous la présidence de monsieur Frédéric CUILLERIER, Maire.

Présents:

Secrétaire auxiliaire : Adeline LOISEAU

Frédéric CUILLERIER, Pascal FOULON, Marie-Françoise QUERE, Dominique RENAULT, Valérie LABOUACHRA, Serge LEBRUN, Isabelle BRIARD, Eric DODET, Carl LEQUERTIER, Raymond DOUARE, Jean-Luc FOURNIER, Daniel BOCQUET, Christiane BRESSION, Bruno GUITTARD, Christine ADRIAN, Sylvie CLERC, Florence MARQUES DA SILVA.

ID: 045-214502692-20221212-2022_081-DE



N° 2022-081 FINANCES- Budget principal- Décision modificative

Le projet de décision modificative s'équilibre comme suit :

Désignation	Dépe	nses	Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT	- 2000,00€	2000,00€	0,00€	0,00€
FONCTIONNEMENT	-1000,00€	1000,00€	0,00€	0,00€
TOTAL GENERAL	0,00€		0,00€	

Les montants sont exprimés en €TTC

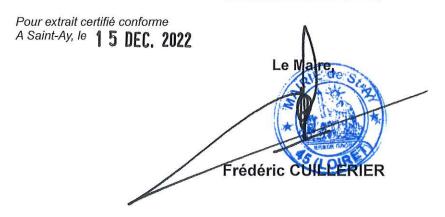
Par conséquent, il est proposé aux membres du Conseil Municipal de bien vouloir :

Adopter la décision modificative du budget principal.

DECISION MODIFICATIVE DU 12/12/2022

D.1.1	Dépenses (1)		Recettes (1)	
Désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-022-020 : Dépenses imprévues (fonctionnement)	1 000,00 €	0,00€	0,00€	0,00€
TOTAL D 022 : Dépenses imprévues (fonctionnement)	1 000,00 €	0,00€	0,00€	0,00€
D-86111-020 : Intérêts réglés à l'échéance	0,00€	1 000,00 €	0,00€	0,00€
TOTAL D 66 : Charges financières	0,00€	1 000,00€	0,00€	0,00€
Total FONCTIONNEMENT	1 000,00 €	1 000,00€	0,00€	0,00€
INVESTISSEMENT				
D-1641-020 : Emprunts en euros	0,00€	2 000,00 €	0,00€	0,00€
D-1641-25-020 : véhicule	2 000,00 €	0,00€	0,00€	0,00€
TOTAL D 16 : Emprunts et dettes assimilées	2 000,00 €	2 000,00 €	0,00€	0,00€
Total INVESTISSEMENT	2 000,00 €	2 000,00 €	0,00€	0,00€
Total Général			0,00€	

ADOPTÉ À L'UNANIMITE



Certifié exécutoire Compte-tenu de la transmission en Préfecture le 15 DEC. 2022 Et de l'affichage le Pour le Maire,

La Directrice Générale des services, Aurélie PLUMEJEAUD.